



COMMUNE DE WIZERNES

Département du Pas-de-Calais

Accusé de réception en préfecture
062-216209023-20251117-D202546-DE
Date de télétransmission : 20/11/2025
Date de réception préfecture : 20/11/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de WIZERNES s'est réuni à WIZERNES, sous la présidence de Monsieur Pierre EVRARD, Maire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par voie dématérialisée aux conseillers municipaux le 12 novembre 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site de la Mairie le 12 novembre 2025.

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 22

Présents : 20

Votants : 21

VOTE :

A L'UNANIMITÉ

Pour : 21

Contre : 00

Abstention : 00

PUBLIÉ LE :

20/11/2025

Etaient présents : M. Pierre EVRARD, M. Yves SACÉPÉ, Mme Catherine LANOY, M. François SÉGURA, Mme Pascale NEYRINCK, M. Alain LYPS, Mme Patricia VERRELLE, M. Daniel HERBERT, M. Jacques DEGRAVE, M. Hervé FOUBLE, Mme Francine RIBREUX, Mme Marianne SPEISSER, Mme Séverine DELDICQUE, Mme Stéphanie LECOUSTRE, M. Stéphane LIBER, Mme Linda PATOUT, Mme Séverine DUVIVER, M. Thibaut KUEHN et Mme Carole TRIPLET

Excusée : Mme Emmanuelle DECLETY a donné pouvoir à M. Pierre EVRARD

Absent : M. Matthieu DEVOS

Secrétaire de séance : Mme Francine RIBREUX

D2025-046 : FINANCES – SALLES COMMUNALES - TARIFS

Rapporteur : Monsieur Daniel HERBERT

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 2144-3 ;

Vu les besoins de la commune en matière de gestion et d'entretien des salles communales ;

Les tarifs de location des salles communales ont été fixés comme suit pour l'année 2025 :

Utilisateurs	Montant		
	Salle des fêtes sans vaisselle*	Salle E. Zola sans vaisselle*	Foyer E. Leducq avec vaisselle
Particuliers wizernois	179,00 €	356,00 €	328,00 €
Particuliers non wizernois	297,00 €	533,00 €	543,00 €
Associations wizernoises (une gratuité par an)			
- Pour manifestations à but non lucratif	60,00 €	165,00 €	192,00 €
- Pour manifestations à but lucratif	118,00 €	237,00 €	217,00 €
Associations non wizernoises et entreprises commerciales			
- Pour manifestations à but non lucratif	551,00 €	624,00 €	/
- Pour manifestations à but lucratif	974,00 €	1 063,00 €	/

* Possibilité de Location de vaisselle : 25 € pour 100 personnes - 50 € pour 200 personnes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de suivre la proposition du bureau de municipalité réuni le 5 novembre 2025 et de :

- **MAINTENIR** les tarifs actuels à compter du 1^{er} janvier 2026, soit :

Utilisateurs	Montant		
	Salle des fêtes sans vaisselle*	Salle E. Zola sans vaisselle*	Foyer E. Leducq avec vaisselle
Particuliers wizernois	179,00 €	356,00 €	328,00 €
Particuliers non wizernois	297,00 €	533,00 €	543,00 €
Associations wizernoises (une gratuité par an)			
- Pour manifestations à but non lucratif	60,00 €	165,00 €	192,00 €
- Pour manifestations à but lucratif	118,00 €	237,00 €	217,00 €
Associations non wizernoises et entreprises commerciales			
- Pour manifestations à but non lucratif	551,00 €	624,00 €	/
- Pour manifestations à but lucratif	974,00 €	1 063,00 €	/

** Possibilité de Location de vaisselle : 25 € pour 100 personnes - 50 € pour 200 personnes.*

- **DIRE** que trois cautions sont réclamées lors de la remise des clés :
 - une de 150 € pour le matériel et l'équipement mobilier,
 - une de 75 € pour le nettoyage,
 - une de 75 € pour la vaisselle (le cas échéant).
- **PRÉCISER** que si les clés ne sont pas restituées à la date et à l'heure prévues pour l'état des lieux, une pénalité de 50 euros sera appliquée.
- **DIRE** que ces tarifs resteront en vigueur jusqu'à nouvelle délibération.
- **AUTORISER** le Maire à réaliser toutes les formalités nécessaires.

A l'unanimité

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,



Pierre EVRARD